

AVIS PUBLIC



Rivière-des-Prairies
Pointe-aux-Trembles

Montréal

DEMANDE DE PERMIS DE DÉMOLITION - NUMÉRO 3001107696

AVIS est, par la présente, donné par le soussigné, qu'un permis de démolition a été demandé pour **un bâtiment industriel et commercial situé aux :**

**7321 et 7323, boulevard Henri-Bourassa
Est et aux 11300, 11310 et 11320, avenue
Nicolas-Josselin, Montréal (Québec) - District
de Rivière-des-Prairies**

Conformément au Règlement régissant la démolition d'immeubles (RCA07-30019), le Comité d'étude des demandes de démolition doit étudier la demande. Il est à noter que les séances du Comité sont publiques.

Une séance publique se tiendra au :

**Centre communautaire Rivière-des-Prairies
9140, boulevard Perras,
salle des arts plastiques
le mercredi 27 janvier 2016,
à compter de 18 h 30**

Toute personne qui veut s'opposer à la délivrance d'un permis de démolition doit, **dans les dix (10) jours de la publication de cet avis public** ou, à défaut, dans les dix (10) jours qui suivent l'affichage de l'avis sur l'immeuble concerné, faire connaître par écrit son opposition motivée au secrétaire d'arrondissement, à l'adresse suivante :

Secrétaire d'arrondissement
Arrondissement de
Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles
12090, rue Notre-Dame Est
Montréal (Québec) H1B 2Z1
Téléphone : 514 868-4349

Montréal, le 5 janvier 2016.

Le secrétaire d'arrondissement
Me Alain Roy, LL.M., O.M.A., avocat

Cet avis peut également être consulté sur le site Web de l'arrondissement à l'adresse suivante : ville.montreal.qc.ca/rdp-pat